

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2021-2022

ÉCOLE : École élémentaire Laure-Rièse
DATE DU PROCHAIN SONDAGE : mai 2022

EN DATE DU : 2021-09-20
DATE DE RÉVISION : Septembre 2023

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève ou des élèves :

Nom de la direction de l'école : Hind Livingston

Membre du personnel enseignant : Madjiguène Diallo, Antoine Yemele

Membre du personnel non-enseignant :

Nom du parent, tuteur ou tutrice :

Nom du partenaire communautaire :

Conseiller de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : **Meriem Abou-Saoud**

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) :

Nom du membre de l'équipe d'éducation citoyenne et leadership culturel (si disponible) :

Autres (si disponible) :

Note : La description des différentes sections du plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation se trouve en annexe de ce document. La première section regroupe les priorités de l'école en matière d'éducation, sensibilisation et communication, stratégies de prévention et enfin des stratégies d'intervention et de soutien.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves. L'annexe jointe à ce plan fournit des exemples de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques réparatrices qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : Outiller les enseignants et les élèves par rapport aux pratiques qui facilitent la communication auprès des élèves

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
-Présentation de la ressource "Enfants avertis" aux membres du personnel. (voir le lien de la capsule de formation)	-Utilisation de la ressource (télécharger la trousse)	Direction et membres du comité vont présenter la ressource lors d'une CAP Les enseignants vont enseigner une leçon par semaine	CAP: 9 nov. 1 semaine pour télécharger et s'approprier la trousse
- Offrir de la formation au personnel de l'école par rapport aux pratiques réparatrices: 1. Cercles de communication, aux cercles relationnels et aux cercles check-in/check-out 2. Pratiques réparatrices	-La pratique des cercles réparateurs est harmonisée au niveau de l'école / 1 fois par semaine	CP écoles sécuritaires et bienveillantes	Le 11 novembre Le 25 novembre
Éduquer les élèves par rapport aux cercles de communication, aux cercles relationnels et aux cercles check-in/check-out	Les élèves participent activement lors des cercles de communication	Enseignants	À partir du 15 novembre
-Offrir aux membres du personnel des ateliers, inviter des membres de la communauté, conseillers pédagogiques afin de les outiller pour animer des discussions avec les élèves autour des sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> • La sexualité (un groupe pour les filles et un groupe pour les garçons). • L'identité (une approche culturelle de l'éducation, prendre en compte l'origine de notre clientèle pour mieux comprendre les comportements.) • Les personnes LGBTQ 	- Les enseignants se sentent plus à l'aise à aborder ces sujets avec leurs élèves	CP écoles sécuritaires et bienveillantes Infirmière	Du mois de novembre à juin 2022

Priorité 2 de l'école : Outiller les parents à dénoncer et soutenir les jeunes qui sont victimes, témoins ou commettent les actes d'intimidation.			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Partage de pamphlets et vidéos pour outiller tous les parents face à l'intimidation Partage systématique de pamphlet en cas d'intimidation aux parents impliqués https://youtu.be/UQT-R7koC-U	Les parents sont au courant des pistes d'intervention avec leurs enfants en cas d'intimidation (témoins, victimes ou intimidateur)	Direction	Le 22 novembre
Communication du protocole de gestion des cas d'intimidation aux parents concernés	Les parents sont au courant du protocole de la gestion des cas d'intimidation et collaborent mieux avec l'école pour les gérer	Enseignants en premier lieu Direction pour faire des suivis	Du mois de novembre à juin 2022

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire. L'annexe jointe à ce plan fourni des exemples de stratégies à mettre en œuvre pour assurer la prévention en matière d'intimidation.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : Éduquer les élèves par rapport au langage inapproprié et le respect des différences visibles et invisibles, particulièrement, les gestes et paroles à caractère sexuel, et les paroles racistes, islamophobes, sexistes et homophobes.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Maintenir l'appui au comportement positif : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enseigner les plans de leçons des valeurs et matrices, et présenter les vidéos qui démontrent les bons comportements. ➤ Présenter les valeurs de l'école aux élèves et aux nouveaux enseignants et les matrices en fonction des valeurs. ➤ Les rassemblements virtuels avec certificats et système de valeurs pourront commencer dès fin novembre ➤ Créer un babillard des mots « plumes » appropriés et respectueux dans différents contextes et en lien avec nos valeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les élèves démontrent les valeurs enseignées dans leur comportement ➤ Les référentiels sont affichés et utilisés par les élèves 	Enseignants	Lancement dans la semaine du 8 novembre

Offrir des ateliers pour sensibiliser les élèves par rapports aux réalités des groupes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➤ les femmes et les filles; ➤ les personnes LGBTQ Atelier sur l'utilisation de langage approprié et impact.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ On entend moins de commentaires insultants ➤ Les élèves démontrent une meilleure compréhension de l'impact de leurs mots sur les autres 	CP-écoles sécuritaires et tolérantes Enseignants et TS	Le 2 décembre et autres dates tout au long de l'année
Participer au concours Artmonie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chaque classe produira une création artistique selon les critères établis par le concours ➤ Présentation des œuvres à l'ensemble de l'école ➤ Sélection d'une œuvre par cycle. ➤ Soumettre une œuvre par cycle au concours ARTMONIE 	Enseignants titulaires Comité Enseignants/direction	Entre le 4 et le 26 novembre <ul style="list-style-type: none"> ➤ 25 novembre ➤ 25 - 26 novembre 2021 ➤ 29-30 novembre 2021
Participation aux activités de la semaine de la prévention de l'intimidation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chaque classe fait une activité par jour 	Enseignant titulaire	Du 22 au 25 novembre
Priorité 2 de l'école : Développer la capacité des élèves à identifier leurs besoins sociaux affectifs et de développer les stratégies d'autosoins.			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Enseignement des leçons "Enfants avertis" dans les salles de classe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les élèves communiquent davantage leurs besoins lors des cercles de communication et des cercles de Check-in / Check out 	Enseignants titulaires	À partir du 15 novembre / une leçon pas semaine
-Installer un banc de l'amitié : Un banc pour les élèves dans la cour de l'école pour que l'élève puisse signaler aux amis et aux adultes qu'il a besoin de parler ou de jouer avec quelqu'un (sentiment d'exclusion).	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le nombre d'élèves qui utilisent le banc de l'amitié 	Enseignants et élèves	Fin du mois de novembre

-Former des élèves responsables du banc afin qu'ils puissent s'occuper et diriger les élèves ayant des besoins lors des récréations			
<p>Club de leadership positif</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'élèves (garçons) avec des défis comportementaux, jumelés avec des élèves à leadership positif. ➤ Activités sportives ➤ Activités de développement de compétences socio-émotionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration des comportements 	<p>M. Patrice (enseignant) M. Aguibou (AE) TS Animatrice culturelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités sportives tous les matins ➤ Tous les lundi (socio-émotionnel)

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : Harmoniser les pratiques et les interventions dans la gestion des comportements et des conflits

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Mettre en place les cercles réparateurs pour régler les conflits	Il y a moins de conflits dans la cour de récréation et dans les autobus : fiches de réflexion, billet rose, registre d'incident	Tout le personnel	Tout au long de l'année
<p>Mettre en application les différentes étapes du "chemin de la paix" :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Possibilité d'utiliser des élèves modérateurs qui aident à la mise en place du chemin de la paix. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les élèves utilisent les stratégies du chemin de la paix pour résoudre les conflits de façon autonome. 	M. Antoine	Fin novembre

Priorité 2 de l'école : Harmoniser les interventions des intervenants en matière d'intimidation (auprès de la personne intimidée et de l'intimidateur)			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Mettre en place un protocole pour intervenir en cas d'intimidation	Tous les intervenants utilisent les mêmes stratégies d'intervention en cas d'intimidation	Membres du comité avec appui du CP	Le 22 novembre
Soutien aux élèves qui ont subi des actes d'intimidation : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève - Offrir des sessions d'éducation sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être en salle de classe - Faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne puisse pas se reproduire - Offrir l'aide ou l'intervention des travailleurs sociaux disponibles - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire) - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des conférences réparatrices - Offrir des sessions de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation - Créer un environnement sécuritaire pour l'élève - Créer un plan de sécurité de l'élève, si nécessaire - Appel à la police, au besoin - Référer l'élève vers des organismes comme : <ul style="list-style-type: none"> o Jeunesse, j'écoute o Tel-jeunes o LGBTQ Youth LINE o Black Youth Helpline o +FORT -application mobile qui offre un soutien aux jeunes victimes d'intimidation o Ligne d'écoute d'espoir des Premières nations et des Inuit (24 heures) 		Personnel de l'école	Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels
Soutien aux élèves qui ont été témoins des actes d'intimidation :		Tout le personnel	Offrir l'appui de façon

<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève - Offrir l'appui des travailleurs sociaux - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire) - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des conférences réparatrices - Offrir une session de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation - Créer un environnement sécuritaire pour les élèves - Créer un plan de sécurité de l'élève, si nécessaire 			ponctuelle selon les besoins individuels
<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux élèves qui ont pratiqué des actes d'intimidation : - Identifier, éduquer, soutenir, conseiller, accompagner l'élève - Sessions de modélisation des comportements habiletés prosociales personnalisées par l'éducatrice spécialisée de l'école - Enseignement explicite du comportement attendu avec rétroactions fréquentes - Intervention éducative sur l'intimidation (ex. : lire un livre sur l'intimidation aux plus petits, créer un sondage et présenter ses résultats) - Monitorer et faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne se reproduise pas - Appliquer les conséquences éducatives et les sanctions en milieu scolaire - Suivre les étapes établies dans la pyramide d'intervention de l'école - Uniformisation et harmonisation des interventions du personnel qui travaille avec l'élève - Intervention des travailleurs sociaux - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif 	Il y a une réduction dans le nombre d'incidents reliés à l'intimidation rapportés	Tout le personnel	Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire)- Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire pour assurer la réintégration de l'élève à travers des cercles et de gestes réparateurs par un membre formé- Élaborer un plan d'intervention- Élaborer un plan de soutien du comportement : Déterminer un plan de modification du comportement et un contrat de comportement avec l'élève- Déterminer, modifier ou adapter le PEI au besoin, s'il y a lieu.- Entreprendre les démarches selon l'évaluation de l'analyse du VTRA, s'il y a lieu- Élaborer un Plan de sécurité de l'élève en situation d'urgence, s'il y a lieu.- Appel à la police, au besoin | | | |
|--|--|--|--|

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l'école)
<p>➤ Pour dénoncer des actes d'intimidation, l'élève est encouragé à:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aller voir un adulte de confiance. 2. Dénoncer les actes de façon anonyme en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> • Le billet de signalement ou la fiche signalétique de l'école. <p>➤ Pour signaler des actes d'intimidation, les adultes de l'école doivent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aviser la direction de l'école. Faire rapport à la direction s'il apprend qu'un élève peut s'être livré à une activité pouvant mener à une suspension ou à un renvoi de l'école. Signaler les actes ou les comportements à la direction de l'école dès qu'il est raisonnablement possible de le faire. ➤ Remplir le formulaire : Rapport d'incident en lien à la sécurité dans les écoles – Partie I ➤ Consigner les incidents dans le registre des incidents de l'école ➤ Remplir le formulaire en ligne : Déclaration d'incident du conseil ➤ Si un incident répond à plusieurs critères, plusieurs procédures de signalement s'appliquent. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire. Veuillez suivre les exigences relatives au signalement : PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL DANS LES CONSEILS SCOLAIRES Annexe H 	<p>Pour les écoles élémentaires: Suivez les hyperliens suivants pour voir les modèles modifiables:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Billet de signalement simple ○ Le billet de signalement ou la fiche signalétique pour les écoles élémentaires: ○ Forms pour le signalement des incidents de l'école à l'élémentaire